

**NaturaGuinée**

Projet de préservation  
des espaces et espèces phares de Guinée



Financé par  
l'Union européenne



Wild Chimpanzee Foundation

## PROJET NATURA GUINEE

### TERMES DE REFERENCE

|                           |                                                                                                                   |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>INTITULE DU POSTE</b>  | <b>CONSULTANT[E] POUR L'ETUDE SUR LE POTENTIEL DE L'ECOTOURISME DE DEUX AIRES PROTEGEES (PSS &amp; BADIAR)</b>    |
| <b>LIEU DE PRESTATION</b> | <b>ZONE FUTUR PARC NATIONAL DE PINSELLI SOYAH SABOUYAH (PSS) A MAMOU ET LE PARC NATIONAL DE BADIAR A KOUNDARA</b> |
| <b>LIEN HIERARCHIQUE</b>  | <b>CHEF DU PROJET NATURAGUINEE</b>                                                                                |
| <b>LIEN FONCTIONNEL</b>   | <b>CHEFS DE COMPOSANTE PSS ET BADIAR</b>                                                                          |
| <b>CATEGORIE</b>          | <b>PRESTATAIRE</b>                                                                                                |

### 1. Contexte et justification de la mission

La biodiversité de la Guinée est très riche, le pays abrite une partie importante de la forêt d'Afrique de l'Ouest, hotspot de biodiversité. Cependant, elle est fortement menacée par la surexploitation des ressources en bois (pour produire du bois-énergie et du bois d'œuvre), l'extension du front agricole avec la culture sur brûlis, les feux incontrôlés, le braconnage, le trafic international d'espèces sauvages, la faible gestion des aires protégées (parcs nationaux et forêts classées), la faible gouvernance environnementale, et le changement climatique. Les secteurs de l'agriculture et des mines/de l'énergie sont les principaux moteurs de la déforestation et de la perte de biodiversité. De plus, les populations rurales sont très vulnérables, souvent enclavées, avec une forte croissance démographique et dont les pratiques agricoles sont peu productives, non durables, et vulnérables au changement climatique.

La Guinée s'est cependant engagée à protéger sa biodiversité nationale en ratifiant des conventions internationales comme la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et s'est engagée, suivant l'objectif d'Aichi, à accroître de 15 à 25% du territoire national la superficie des aires protégées. L'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF) du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) souhaite notamment développer un réseau d'aires protégées composé de 17 parcs nationaux.

La présente action du programme Natura Guinée vise à améliorer la résilience des écosystèmes, espèces phares et populations rurales de la Guinée. L'approche des trois piliers de NaturAfrica sera mise en œuvre, en combinant la conservation de la biodiversité via la gestion des aires protégées, le développement d'une économie verte, et l'amélioration de la gouvernance territoriale. L'approche sera divisée en deux volets : le volet territorial (conservation d'écosystèmes naturels)

basé sur l'approche paysage de NaturAfrica et orienté vers la protection des Biomes « Savane » et « Forêt » et le volet thématique (conservation des espèces) qui se concentre sur la conservation des espèces phares de la Guinée au niveau national. Les paysages d'intervention du volet territorial de la présente action sont le Parc National de Badiar (Biome « Savane ») et le futur Parc National de Pinselli-Soyah-Sabouyah (Biome « Forêt »). Ces deux paysages ont été identifiés dans la stratégie de l'UE pour la conservation en Afrique comme espaces clés pour la conservation de la biodiversité et le développement sur le continent africain (WAF/KLCD).

Le paysage d'intervention du « Parc National de Badiar » (WAF/KLCD 6) qui correspond à la Réserve de Biosphère de l'UNESCO couvre 284.300 ha et est composé du Parc National de Badiar actuel (forêt classée de Badiar Nord, 38.200 ha), de deux forêts classées (Badiar Sud et N'Dama), d'une zone tampon et d'une zone de transition. Le paysage d'intervention de Badiar est situé dans la région administrative de Boké et dans les préfectures de Gaoual et de Koundara et est bordé au Nord par le Parc National de Niokolo Koba au Sénégal. Il compte sept communes rurales (Guingan, Kamaby, Koundara, Sambailo, Sarnboido, Termessa et Youkounkoun) et 240 villages.

Le paysage d'intervention de « Pinselli-Soyah-Sabouyah » (PSS) qui correspond au futur Parc National de PSS (302.975 ha) est situé dans les régions administratives de Mamou et Kindia et dans les préfectures de Kindia, Mamou et Faranah et est bordé au Sud par le Parc National d'Outamba-Kilimi en Sierra Leone. Il compte quatre communes rurales (Soyah, Madina Oula, Ouré Kaba et Maréla) et 129 villages. Le futur Parc National de PSS inclut les deux forêts classées de Pinselli (12.000 ha) et Soyah (7.223 ha) et l'aire de Sabouyah (112.788 ha) qui n'a pas de statut clair, considérée potentiellement comme une ancienne réserve illégale de chasse. Un arrêté ministériel instituant le processus de création du Parc National de PSS et présentant les limites provisoires du parc (302.975 ha) a été signé le 12 septembre 2022 par la Ministre du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Le volet tourisme respectueux de l'environnement naturel et de la culture locale sera mis en évidence dans ces deux paysages d'intervention. Car l'écotourisme étant aussi reconnu comme une source importante de revenus non seulement pour la conservation et la valorisation du parc mais également pour le développement des communautés riveraines. C'est à juste titre que le présent terme de référence concerne le recrutement d'un Consultant pour l'étude sur le potentiel de l'écotourisme de deux aires protégées : le Parc National Pinselli Soyah Sabouyah (PNPSS) et le Parc National du Badiar (PNB)

## **2. Objectifs de la mission**

L'objectif de la mission est d'évaluer le potentiel de l'écotourisme du futur Parc National Pinselli Soyah Sabouyah (PNPSS) et du Parc National du Badiar (PNB). Il s'agira de mettre en évidence la valorisation de la préservation et de la protection de l'environnement, la contribution équitable au développement économique local, la prise en compte des besoins des communautés locales et la promotion d'une expression touristique authentique et responsable.

### **3. Responsabilités**

Sous la supervision du Directeur pays WCF, de ses Responsables composantes des deux aires protégées, et des conservateurs OGP NRF, le Consultant sera chargé d'exécuter les tâches ci-après:

- Cartographier les potentialités écotouristiques du PNPSS et du PNB ;
- Décrire les potentialités écotouristiques du PNPSS et du PNB ;
- Evaluer la contribution potentielle du tourisme dans l'économie locale dans le PNPSS et le PNB ;
- Ressortir les atouts et les contraintes liées au développement d'écotourisme du PNPSS et du PNB ;
- Proposer un circuit écotouristique du PNPSS et du PNB ;
- Proposer un plan de renforcement de capacités des porteurs des initiatives écotouristiques ;
- Restituer les résultats lors d'ateliers de concertation avec les services techniques des ministères partenaires et autres parties prenantes (administration décentralisées, organisations de la société civile, organisations non-gouvernementales, ...).

### **4. Livrables**

Il est attendu du consultant qu'il respecte les dates qui seront convenues pour les livrables suivants:

- Deux cartes des sites touristiques potentiels pour le PSS et le PNB ;
- Une photothèque et base des données cartographiées des sites identifiés ;
- Rapport de formation des conservateurs et autres directions concernées sur le métier et les tâches de l'industrie écotouristique ;
- Rapport final de la mission contenant des propositions concrètes sur la faisabilité de mise en place des activités d'écotourisme dans les deux aires protégées.

### **5. Durée de la mission**

Le/la consultant(e) disposera de 30 jours ouvrables à partir de la date de signature du contrat de prestation pour produire le rapport sur l'étude de faisabilité ainsi que les livrables y afférents. Le/la consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec l'équipe WCF-OGP NRF et partagera régulièrement les progrès et les avancées de l'étude.

## **6. Profil technique et Modalités de soumission**

### **6.1. Profil technique**

- Avoir un diplôme en tourisme environnemental ou tout autre domaine similaire ;
- Au moins 7 ans d'expérience dans la conception, la planification et mise en œuvre et le suivi des projets de tourisme dans les aires protégées ;
- Connaissance technique en collecte, traitement et analyse d'information ;
- Connaissance des outils et systèmes de suivi participatifs et prise en compte du genre ;

- Connaissance de la conception d'outils de collecte de données qualitatives et quantitatives pour les processus de mise en œuvre et de suivi des activités écotouristiques ;
- Maîtrise des applications de collecte de données mobiles (Kobo Collect, ODK, etc.) ;
- Une parfaite maîtrise de la langue française qui sera les langues de travail pendant toute la mission. Le résumé du rapport final sera en français et anglais.

## 6.2. Modalités de soumission

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature [1 page] ;
- Une approche méthodologique couplée à une proposition financière conformes aux objectifs et à l'étendue de l'étude à réaliser [2 pages] ;
- CV incluant : les compétences requises et l'expérience acquise dans les études similaires et au moins 3 références [2 pages au maximum].

## 7. Critères de sélection des offres

Cette offre est ouverte aux Consultants individuels ayant une solide expérience dans les services décrits ci-dessus. Les missions de terrains dans les deux aires protégées du projet seront organisées en concertation avec la WCF. Et le transport sera pris en charge par la WCF.

Les propositions seront évaluées selon la qualité et le coût, avec notation pondérée entre la proposition technique et la proposition financière. Les critères suivants seront utilisés pour l'évaluation des propositions :

| Critères                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Scores      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Compréhension globale de la mission (La proposition technique est-elle bien présentée, suffisamment détaillée et claire pour permettre une compréhension directe ? Est-elle spécifique aux Termes de Référence proposés ? Toutes les parties prenantes sont-elles prises en compte ?)                                                                                                  | /10         |
| Proposition méthodologique (Le nombre total de jours correspond t-il au nombre requis ? Le nombre de jours passés sur chaque aire protégée du projet est équilibré, c'est-à-dire qu'il y a suffisamment de temps passé sans surcharger les partenaires ? Le calendrier global est-il cohérent et adapté à la demande ? Les méthodes de collecte de données semblent-elles adéquates ?) | /30         |
| Expérience antérieure démontrable dans la conduite d'une étude similaire (références d'études sur le potentiel de l'écotourisme dans une aire protégée réalisées en Guinée et/ou dans la région Afrique de l'Ouest)                                                                                                                                                                    | /20         |
| Connaissances et compétences techniques (qualification du Consultant)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | /10         |
| Proposition financière (Le budget est-il présenté clairement pour permettre une compréhension directe ? Le coût est-il cohérent et raisonnable ? Est-il compétitif ? Correspond-il au financement disponible ?)                                                                                                                                                                        | /30         |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>/100</b> |

## **8. Soumission**

Les dossiers seront reçus au plus tard **le 30 mars 2026 à 12H00 heure locale**, par courriel ([guinea@wildchimps.org](mailto:guinea@wildchimps.org)) avec la mention suivante en objet : "Consultant pour l'étude sur le potentiel de l'écotourisme de deux aires protégées".

En cas de besoin d'information supplémentaires, prières vous adresse à la même adresse électronique susmentionné.

## **9. Confidentialité**

Toutes les informations et les données recueillies dans le cadre de cette étude doivent être traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement à des fins liées à l'étude. Le Consultant signera un accord de confidentialité avant le début de sa mission.